

Conseil de quartier Mâtel

Compte rendu de la réunion de la séance plénière du 22 Septembre 2021

Participants :

- M. le Maire,
- Catherine Chatelet, Présidente du Conseil de Quartier Mâtel,
- Les membres du Conseil de Quartier Mâtel,
- Nathalie Goutorbe, Chef de Cabinet du Maire,
- Jean-Luc Wolf, Directeur Général des Services Techniques, Ville de Roanne,
- Agnès Desporte, Responsable du service Vie des Quartiers, Ville de Roanne.

Catherine Chatelet, Présidente, remercie M. le Maire, les conseillers, et les services pour leur présence, puis déroule l'ordre du jour.

M. le Maire excuse Hélène Lapalus, vice-Présidente de ce Conseil, absente en raison d'un décès familial. Il présente les services et fait part du prochain départ d'Agnès Desporte. Puis, il commente les premières images des quatre grands projets du mandat qui vont encore transformer le visage de Roanne ces prochaines années.

Gambetta - République

Le site concerné était occupé auparavant par le cinéma le Palais des Fêtes et des industries textiles ; il s'étend sur environ 2 hectares.

L'îlot Gambetta - République va accueillir un équipement éducatif et intergénérationnel municipal. Il existe actuellement 3 écoles - Crozon, Paul Bert et Carnot - situées dans des bâtiments anciens, énergivores et non adaptés. C'est pourquoi, en accord avec les enseignants et les personnels, il a été décidé de créer une toute nouvelle école qui comprendra 15 classes, dont 5 maternelles et 10 élémentaires.

En outre, cet équipement accueillera un club sénior - celui de Jean Puy ainsi transféré - plus vaste et mieux équipé, ainsi qu'un centre de loisirs.

Il y aura également dans cet îlot à termes la construction de logements.

Ce projet d'envergure a fait l'objet d'un concours d'architectes et 110 candidats ont soumis un projet. Le jury en a retenu 3 qui ont remis des esquisses. Au final le groupement d'architectes Atelier d'Is et Fournel Jeudi (de Roanne) a été retenu.

M. le Maire présente différentes vues, extérieures et intérieures, du futur équipement. Naturellement celui-ci sera Haute Qualité Environnementale, à énergie positive, avec chaufferie bois, récupération d'eau de pluie, ...

La desserte du site s'effectuera par la rue E. Noirot, le cours de la République et le passage des Bains av Gambetta (passage à pieds et à vélo).

Le début des travaux est programmé pour septembre 2022 (le temps du permis de construire, du choix des entreprises) et l'ouverture lors de la rentrée scolaire en septembre 2024.

Le coût prévisionnel est de 10 M€, sur 7 000 m² dont 5 000 m² construits.

Bords de Loire 2

Au printemps 2021, Bords de Loire 1 a été ouvert au public ; ce réaménagement complet de la place de la Loire est une totale réussite, est particulièrement apprécié des Roannaises et des Roannais.

Il s'agit maintenant de poursuivre avec le réaménagement de l'esplanade des Mariniers et le long du port de plaisance, soit environ 1.8 hectares, soit la superficie de la place de la Bastille à Paris ou de la place Lyautey à Lyon.

Là encore une consultation a été lancée et c'est le cabinet URBICUS qui a été retenu.

L'objectif est de relier Bords de Loire 1 à l'esplanade des Mariniers en pente douce, tout en recomposant le quai Lherminier, le quai de l'île et le quai Cdt de Fourcauld.

La végétalisation de ces espaces est l'objectif premier, en faisant la part belle aux modes doux, plus particulièrement quai Lherminier.

Là encore le public sera invité à déambuler, flâner dans un cadre de verdure apaisant, nouveau poumon vert de Roanne.

Une passerelle piétonne au-dessus de la rue A. Deveaux, qui sera réservée aux modes doux, sera installée afin de faciliter les liaisons.

Le début des travaux est prévu en octobre 2022 pour une ouverture au public à l'été 2024.

M. le Maire évoque l'essai de sens unique Quai Cdt Lherminier, « un 1er essai malheureux » qui sera réitéré, mais cette fois dans le sens inverse en début 2022. Les riverains ont exprimé une demande très forte d'un secteur apaisé, la Ville entend cette demande et procède donc à des essais dont l'issue devra être un consensus entre le maintien de la circulation des voitures, la sécurité des cyclistes et des piétons, et la sérénité des riverains. M. le Maire affirme sa volonté de créer des espaces partagés, et non pas une ville uniquement piétonnière. Mais cela passera par des changements de comportements des uns comme des autres.

Réaménagement de la place de l'Hôtel de Ville et de la rue Jean Jaurès

Dans ce projet, le cabinet Urbi et Orbi a été retenu et a établi plusieurs scénarios d'aménagement. Une réunion publique se tiendra le 18 octobre prochain à 18h sur cette opération. Le choix définitif n'a pas été encore arrêté.

Les options principales portent sur le stationnement place de l'Hôtel de Ville : suppression totale ? maintien de la moitié (40 places) et végétalisation de l'espace ainsi libéré.

En rappelant que le parking de la Berge va être agrandi (+ 90 places), que le projet Foch-Sully intègre un parking de 300 places, compensant ainsi l'éventuelle diminution ou suppression du parking de l'Hôtel de Ville.

La rue J. Jaurès va être repensée, du rond-point A. Briand au carrefour Helvétique.

Là aussi, différents scénarios ont été formulés avec le stationnement, ou non, des deux côtés, des arbres, une piste cyclable sécurisée.

M. le Maire présente ces scénarios.

La concertation doit être poursuivie, plus particulièrement avec les commerçants, les Vitrites de Roanne, les riverains et les habitants.

Le début des travaux est prévu fin 2023, leur réalisation s'effectuera par tranche fonctionnelle sur une durée de l'ordre de 18 mois.

Foch-Sully 2

M. le Maire rappelle l'historique de ce projet : des zones commerciales se sont développées en périphérie - Mably, Riorges - entraînant un affaiblissement de l'appareil commercial de centre-ville, à commencer par la rue Mulsant.

En 2014, M. le Maire et sa municipalité ont décidé de contrecarrer ce mouvement en modernisant et améliorant l'offre commerciale, en accord avec la C.C.I, les Vitrites de Roanne et les commerçants.

Les surfaces actuelles des rues piétonnes (60 à 80 m² en moyenne) sont trop petites pour intéresser les enseignes nationales, recherchant des locaux entre 200 à 500 m² minimum.

D'où le premier projet Foch-Sully, véritable espace de vie avec un centre commercial mais aussi des logements, une résidence seniors, un hôtel, un restaurant et un parking public.

Des investisseurs privés se sont déclarés mais, au fil du temps, ils se sont montrés de plus en plus exigeants financièrement, au détriment de la Ville de Roanne. De plus la crise COVID a fait évoluer la demande en logement, terrasse désormais obligatoire, et les habitudes de la clientèle. L'hôtellerie est sinistrée et les grandes enseignes ont revu leur modèle économique.

Ajoutons enfin que, dans ce premier projet, le parking public souterrain était estimé à 14 M€.

L'ensemble de ces éléments a conduit M. le Maire à trancher net, en mettant fin au premier projet et à repartir, non d'une feuille blanche, mais en repensant largement l'opération.

D'où Foch-Sully 2, avec ses 8 000 m² commerciaux, une résidence seniors de 124 logements, un parking en silo de 300 places publiques et 211 places pour les riverains des habitations (120 logements).

Foch-Sully 2 représente 100 M€ de travaux, dont 25 M€ à charge de la Ville de Roanne, cette enveloppe n'évoluant pas.

M. le Maire présente des vues de ce projet, en soulignant l'importance accordée à la végétalisation, 5 000 m² étant réservés aux espaces verts et à des forêts urbaines.

C'est le cabinet d'architectures Insolites Architectures - associé au cabinet roannais Keops - qui a été retenu.

Le parking en silo sera d'une grande qualité architecturale, avec possiblement une toiture totalement photovoltaïque.

Les travaux doivent débuter en 2023 pour s'achever fin 2025.

En parallèle, le square Cassin va être totalement réaménagé, un rond-point créé au niveau de l'av de Lyon et les dessertes du secteur des halles et Foch-Sully revues et améliorées.

Echanges avec M. le Maire :

- Sortie des parking Foch-Verdun : l'entrée des riverains restera la même
- Végétalisation insuffisante devant l'hôpital : le parvis appartient à l'hôpital. La Ville s'est engagée sur un programme de plantation de 2026 arbres supplémentaires, les conseils de quartiers sont invités à faire des propositions de lieux, et le Directeur de l'hôpital sera également concerté en ce sens
- Quelles seront les essences d'arbres ? ils doivent aujourd'hui répondre à des usages et des entretiens, être résistants au réchauffement climatique.... M. le Maire propose une prochaine intervention en conseil, d'un collaborateur du service environnement spécialisé dans ce domaine

- Quid du désherbage de la ville ? Les produits phytosanitaires sont interdits. La solution est de continuer d'informer les riverains de leur devoir de nettoyer leurs trottoirs. Là encore un agent spécialisé pourrait venir expliquer les pratiques de la Ville
- Carrefour Branly/Charlieu : les véhicules se garent sur la bande de détection des feux tricolores, ce qui perturbe les flux de circulation
- Quid du développement de la vidéo surveillance hors centre-ville ? les dégradations sont nombreuses sur le quartier, l'insécurité grandit, indique un conseiller et de rappeler l'incendie récent sur le parking St Roch. Des caméras sont déjà en place sur certains sites, il incombe à la Ville de faire des choix au regard du coût du dispositif et en ce sens, de privilégier les lieux les plus problématiques. M. le Maire invite le conseiller à rencontrer Lucien Murzi Adjoint en charge de la vidéo surveillance.
- Rue Branly, les bâtiments inoccupés sont squattés, ça devient invivable, quelles évolutions sur ce site ? Cité Nouvelle a prévu la démolition de ses bâtiments en 2022. M. le Maire leur demandera un calendrier précis des opérations.
- Les feux tricolores au niveau du commerce Gouttenoire seraient à coordonner avec les passages piétons
- Odeurs persistantes dans le quartier. Michel Sautet indique son signalement sur l'application « Odo », comme l'avait prescrit Claude Garcia Directeur du service Sécurité, Santé Publique de la Ville lors d'une de ses interventions en conseil de quartier. C'est une application facile d'utilisation qui permet de faire remonter des problématiques de nuisances olfactives grâce à une communauté d'utilisateurs. Les signalements vont permettre un traitement statistique, et la construction d'une base de données pour étudier ensuite les zones souvent signalées. Odo donne aussi des informations complémentaires sur la pollution atmosphérique avec des prévisions quotidiennes.
<https://www.atmo-odo.fr/>
- Avenir du parking St Roch ? cet espace n'appartient pas à la Ville de Roanne. Le diocèse serait en mesure de fournir des informations.
- Les ronds-points de la Ville de Roanne sont magnifiques, indique une conseillère, elle exprime tout son enthousiasme d'une ville particulièrement embellie et relaye ce sentiment partagé par bien des visiteurs de passage
- Problématique des voitures ventouses qui empêchent le passage des éboueurs, comme par exemple rue Jules Guesde
- Quid des aménagements Boulevard des côtes : la consultation est toujours en cours

Animations

Le conseil a pour projet une animation pour Noël en tant que partenaire du commerce V and B, bar à bières, autour d'un mini-marché de Noël, un petit-déjeuner... avec divers stands, en lien avec le Centre Social, les commerces du quartier, l'école de Mâtel, l'association des jardiniers... les 11 et 12 décembre Catherine Chatelet rappelle à cet effet une 1^{ère} réunion d'organisation lundi 4 octobre à 19 h à l'école de Mâtel.

Présentation du Centre Social La Livatte

Simone Bonnefond du Centre social La Livatte présente le programme de la structure, issu du projet global du Centre Social établi pour 4 ans avec les différents partenaires.

Tri-porteur personnalisé aux couleurs du centre pour aller à la rencontre des habitants à l'extérieur du centre, programme « hors les murs », participation aux fêtes scolaires, accompagnement scolaire, visites à domicile...Le Centre Social est guidé par un seul objectif : redynamiser, animer le quartier et fédérer tous les acteurs, toutes les énergies.

Tout le programme détaillé du centre social sur <https://lalivatte.centres-sociaux.fr/files/2020/12/Projet-social-2021-2024-WORD-MP-ok.pdf>

Catherine Chatelet remercie l'ensemble des participants et les services et clôt la séance à 18h15

La date du prochain Conseil de Quartier Mâtel,
vous sera très bientôt communiquée.